

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 06 octobre 2021

DELIBERATION

2021/ 96 - FOURNITURE DE VIANDES FRAICHES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE RESTAURATION DE LA VILLE DE LILLE ET DES COMMUNES ASSOCIEES D'HELLEMES ET DE LOMME – RENOUELEMENT DU MARCHE.

La restauration collective de la Ville, au-delà du seul aspect de service alimentaire, poursuit plusieurs objectifs :

- la valorisation du plaisir de bien manger et de la convivialité d'un repas,
- l'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire et à la saisonnalité,
- la mise en valeur de produits alimentaires de qualité et du terroir,
- la dimension « durable » de l'alimentation à travers notamment l'interdiction des Organismes Génétiquement Modifiés.

La Ville, consciente de l'impact et de son rôle dans l'évolution des modes de production et de consommation, s'est engagée dans son Agenda 21, son Plan Climat et son Projet Educatif Global, à valoriser une alimentation durable et de qualité dans la restauration collective.

La présente délibération a pour objet de renouveler le marché de viandes fraîches, nécessaires au fonctionnement des services de restauration municipale, scolaire et pour la petite enfance de la Ville de Lille et des Communes associées de Lomme et Hellemmes, pour une période de deux fois deux ans.

Cette consultation sera passée par appel d'offres ouvert européen en application des articles R. 2124-2 1°, R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Il donnera lieu, conformément aux articles R. 2162-2 aliéna 2 et R. 2162-4 aliéna 3 du Code de la commande publique, à un accord-cadre à émission de bons de commande sans minimum et sans maximum, dont les prestations sont susceptibles de varier de la manière suivante, pour la première période de 2 ans :

- Lot 1 – Viandes de boeuf et abats frais : SANS MINI SANS MAXI / Estimations : 300.000 € HT,
- Lot 2 – Viandes de porc fraîches : SANS MINI SANS MAXI / Estimations : 50.000 € HT,
- Lot 3 – Viandes de Veau et abats frais : SANS MINI SANS MAXI / Estimations : 120.000 € HT,
- Lot 4 – Viandes d'agneau fraîches : SANS MINI SANS MAXI / Estimations : 110.000 € HT,
- Lot 5 – Viandes de porc fraîches bio : SANS MINI SANS MAXI / Estimations : 70.000 € HT,

- Lot 6 – Charcuteries, jambon et lard : SANS MINI SANS MAXI / Estimations : 40.000 € HT,
- Lot 7 – Hachis crus et saucisses crues : SANS MINI SANS MAXI / Estimations : 8.000 € HT,
- Lot 8 – Viandes et abats cuits : SANS MINI SANS MAXI / Estimations : 130.000 € HT,
- Lot 9 – Viandes cuites SIQO (signe d'identification de qualité et d'origine) : SANS MINI SANS MAXI / Estimations : 80.000 € HT,
- Lot 10 – Volailles et gibiers frais : SANS MINI SANS MAXI / Estimations : 200.000 € HT,
- Lot 11 – Volailles fraîches bio : SANS MINI SANS MAXI / Estimations : 300.000 € HT,
- Lot 12 – Charcuterie de volaille fraîche : SANS MINI SANS MAXI / Estimations : 110.000 € HT.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** M. le Maire à signer l'accord-cadre de « Fourniture de viandes fraîches nécessaires au fonctionnement des services de restauration de la Ville de Lille et des Communes associées d'Hellemmes et de Lomme », après décision de la Commission d'Appels d'Offres ;
- ◆ **AUTORISER** M. le Maire à signer les actes en découlant.

ADOPTE A L'UNANIMITE,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme